

THIERRY KOVACS, PRÉSIDENT DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

15 vice-présidences dont six pour la « Rive droite »

Jugeant « normal » que la « Rive droite » obtienne la première vice-présidence, c'est le maire de Saint-Romain-en-Gier, **Virginie Ostojic**, qui a été proposée et élue à ce poste. Elle sera en charge des transports. **Isidore Polo**, maire de Saint-Sorlin-de-Vienne, est le 2^e, en charge de l'environnement, du climat et de l'énergie. La 3^e vice-présidence consacrée au développement économique sera assurée par **Martine Faïta** (maire de Pont-Evêque). Maire d'Ampuis et ex-président de la Région de Condrieu, **Gérard Banchet** a été élu 4^e vice-président en charge de l'administration générale et du personnel. La 5^e vice-présidence est, elle, consacrée à l'aménagement du territoire et sera assurée par **Marielle Morel** (maire de Chuzelles).

Les autres vice-présidents (es) : **Sylvain Laignel** (maire d'Estrablin), 6^e : emploi, insertion et réussite éducative ; **Christiane Jury** (maire d'Echalas), 7^e : commande publique ; **André Masse** (maire de Sainte-Colombe), 8^e : finances ; **Lucette Girardon-Tournier** (maire de Chonas-l'Ambellan), 9^e : petite enfance ; **Alain Clerc** (maire de Septème), 10^e : assainissement ; **Thérèse Corompt** (maire de Condrieu), 11^e : politique sociale, habitat, jeunesse, santé et téléalarme ; **Guy Martinet** (maire de Loire-sur-Rhône), 12^e : haut débit et grands équipements ; **Marie-Pierre Jaud-Sonnerat** (maire de Saint-Romain-en-Gal), 13^e : tourisme ; **Frédéric Belmonte** (maire de Seyssuel), 14^e : agriculture ; **Christian Janin** (maire d'Eyzin-Pinet), 15^e : voirie communautaire.



Thierry Kovacs : « Cette nouvelle communauté d'agglomération sera ce que nous, élus, déciderons ensemble qu'elle soit »

Le tout premier conseil communautaire issu de la fusion entre ViennAgglo et Région de Condrieu a très largement élu à sa tête le 4 janvier Thierry Kovacs. Pas d'autre surprise au final que la candidature de son seul adversaire : Claude Bosio, maire de Chasse-sur-Rhône.

S'agissait-il de garantir une discrétion à ses appuis ? Au nom du « principe démocratique », Claude Bosio, maire de Chasse-sur-Rhône, candidat à la présidence face au sortant de ViennAgglo, Thierry Kovacs, a réclamé un vote à l'abri des isolements...

Peu avant, à propos de démocratie encore, André Masse (maire de Sainte-Colombe) président tempo-

raire de la séance - fonction attribuée au doyen - avait dû mettre fin à un début de débat sur la non présentation des intentions des candidats : une jurisprudence administrative issue d'un préalable à la Région justifiant cette absence.

Thierry Kovacs a finalement obtenu 38 voix sur 51. Il a donc pris, sans surprise, la tête de la nouvelle intercommunalité. Réponse à Claude Bosio qui, dans un communiqué, jugeait la conduite de ViennAgglo comme manquant de démocratie et priorisant la ville centre ? Le discours d'ouverture du nouveau président a beaucoup porté sur l'ouverture envers l'ex communauté de communes de la Région de Condrieu, le sens collectif qui présidera à la gouvernance de cette intercommunalité et le droit d'expression qui sera accordé, disait-il, à chaque commune « qu'elles aient 600 ou 30 000 habitants » : « je veillerai à respecter les intérêts de chacune, comme je l'ai fait ces dernières années. Je serai le garant de l'équité : des petites comme des grandes, des urbaines comme des rurales, des communes des vallées comme celles des hauteurs, des communes de la Rive gauche comme celles de la Rive droite. »

Dans ce contexte, celui d'un mariage de raison, l'assemblée a logiquement décidé de voter (une opposition, six abstentions) pour

la création de 15 vice-présidences (au lieu des 11 minimums). 16 autres membres du bureau étant installés, « chaque commune (30 cumulant près de 90 000 habitants, Ndlr) sera ainsi représentée au bureau. Ce n'est pas une obligation, c'est bien une volonté », insistait Thierry Kovacs. La nouvelle assemblée compte 51 conseillers répartis selon la population des communes (1 pour 26 communes, 3 pour Chasse-sur-Rhône, 2 pour Condrieu, 3 pour Pont-Evêque et 17 pour Vienne). Seules celles de plus de 1 000 habitants ont perdu un ou plusieurs conseillers. L'assemblée devait plancher jeudi 11 janvier sur son premier budget.

■ Xavier Alix

Claude Bosio a « réalisé son objectif inavoué »

Dans un communiqué, le maire de Chasse-sur-Rhône - le seul sans délégation avec Blandine Vidor (Reventin-Vaugris) - est revenu sur sa candidature évoquant un « premier acte réel d'opposition à des méthodes d'un autre temps. Ce qui est important aujourd'hui c'est bien d'avoir imposé un moment d'opposition avec tout de même 13 voix pour ma candidature. C'était d'ailleurs l'objectif inavoué et il est pleinement réalisé. J'ai défendu ce soir une idée nouvelle de la politique et je n'ai pas l'intention de changer de valeur. »



XXXXXXXX

VIENNE : LE MANÈGE REDÉMARRE

Après un an de travaux, la salle du Manège, située à l'Espace Saint-Germain a été inaugurée le 6 janvier.



L'inauguration officielle de la salle du Manège samedi dernier

Sous une lumière rouge, couleur emblématique de la nouvelle salle du Manège, près de 600 personnes ont assisté à cette inauguration, impressionnées par sa transformation. Une inauguration sous la direction du directeur du théâtre de Vienne, Michel Belletante, qui a débuté par un film de Thierry Eyraud, d'Actua drône, montrant la progression du chantier de septembre 2016 à décembre 2017.

Les discours des élus se sont enchaînés, entrecoupés par des représentations artistiques, rappelant si nécessaire la vocation de cette salle dédiée au spectacle vivant. Tour à tour sur scène, l'humouriste viennois Gab, les élèves et professeurs du conservatoire de musique et de danse, le groupe Jazz Moony Delight et le magicien Eric Lee. « Vienne est riche de talents, s'est félicité le maire de Vienne Thierry Kovacs. Nous vivons un moment éminemment important pour notre ville et sa région. Nous inaugurons un équipement attendu depuis plusieurs décennies, un équipement qui faisait cruellement défaut. » Véritable serpent de mer, ce projet d'aménagement a été repoussé par les différentes municipalités de Vienne depuis plus de 30 ans. L'une des promesses phares de la campagne de Thierry Kovacs, s'est concrétisée en moins de deux ans.

UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE

Si Vienne dispose de l'écrin historique du Théâtre antique datant de plus de 2 000 ans et offrant 7 500 places, du théâtre municipal édifié

en 1782 par Pierre Schneyder d'une jauge de 350 places, sans oublier la salle des Fêtes, ancienne halle aux grains construite en 1823, « la ville connue et reconnue depuis des années pour sa richesse culturelle, économique et associative ne disposait pas d'un équipement à la hauteur de ses atouts, ni même à la hauteur de ses ambitions », a souligné le maire.

Une richesse culturelle à travers le festival Jazz à Vienne, mais également touristique grâce à son patrimoine historique, et économique à travers sa gastronomie et ses appellations côtes-rôties et condrieu qu'a tenue à préciser Jean-Pierre Barbier, le président du Département. « Le Département agit, à Vienne comme partout en Isère, en véritable partenaire des collectivités. Nous avons ainsi inscrit à notre budget 2018 près de 50 M€ d'aides aux communes et EPCI, avec comme ligne directrice de faire avancer tous les territoires. Au total, ce sont ainsi près de 4,2 M€ investis en 2015 et 2017 en soutien aux projets locaux de ViennAgglo et de ses 18 communes. », a indiqué J.-P. Barbier tout en affirmant son soutien au statut des intermittents du spectacle. Une réalisation

d'un budget total de plus de 4 M€, financés par la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 1,5 M€, le Département pour 812 380 €, la communauté d'agglomération pour 800 000 €, le restant soit 1,062 M€ étant à la charge de la Ville.

■ Sévim Sonmez

Un calendrier déjà bien rempli

Les 1 500 m² de cette nouvelle salle offrent 1 600 places debout et 800 places en configuration assise. Résolument moderne avec une ossature en bois, la salle a conservé son aspect historique. Elle sera dédiée au spectacle vivant mais pourra également être louée pour des salons professionnels, des séminaires d'entreprises ou des manifestations associatives. Le salon Intervins ouvrira le bal les 27 et 28 janvier, et laissera la place le 5 février, à la soirée des Trophées Nord Isère organisée par la CCI Nord Isère. En mars, le Festival d'humour prendra ensuite ses quartiers avec notamment le spectacle de François-Xavier Demaison le 10 mars.

Article Alpha 3A : « quatre centres sociaux de plein exercice » : précisions

Suite à notre article paru en page 19 de notre précédent édition datée du 5 janvier, l'association du centre social d'Estressin qui sera officiellement dissoute au mois d'avril, tient à préciser que Pierre-Yves Raffi a été embauché par l'association, du 1^{er} janvier 2016 au 31 août 2017, en tant que directeur. « Il a quitté son poste suite à une rupture conventionnelle pour raison de santé, précise l'ancien président du centre Jacky Burlat. Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2017, il a été remplacé par Damien Pellat, chargé de mission nommé par la Fédération des centres sociaux de l'Isère. » Le 1^{er} janvier 2018, le nouveau gestionnaire Alpha 3A a confié la direction à Paul Duchemin, ancien directeur du centre social Henri-Matisse de Rive-de-Gier qui a également dû se restructurer en 2016, suite à des baisses de subvention.